

CANICULE : LA VILLE DE JOLIETTE ADOPTE CERTAINES MESURES

La Ville de Joliette a pris des dispositions afin de permettre à ses citoyens de traverser plus facilement l'actuelle période de canicule.

Ainsi, jusqu'à nouvel ordre et à la suggestion des autorités de la santé publique, la piscine municipale est ouverte au public plus tôt, soit de 9 h à 21 h. Graduellement, les jeux d'eau ouvriront une heure plus tôt et fermeront une heure plus tard dans les différents parcs municipaux, soit de 9 h à 22 h. Ces mesures seront en vigueur jusqu'à ce que les températures reviennent à des valeurs plus près de la normale, ce qui devrait survenir vendredi.

Les Joliettains qui souhaitent se baigner en eau libre peuvent utiliser les plages Bosco et Maria-Goretti à Saint-Charles-Borromée. Pour la plage Bosco, les heures d'ouverture sont de 10 h à 18 h du lundi au vendredi et de midi à 18 h la fin de semaine. En ce qui concerne la plage Maria-Goretti utilisée par les tous petits, elle est ouverte en tout temps de midi à 18 h.



La Ville de Joliette a pris des dispositions afin de permettre à ses citoyens de traverser plus facilement l'actuelle période de canicule; ainsi, les jeux d'eau ouvriront graduellement une heure plus tôt et fermeront une heure plus tard.

La Ville de Joliette rappelle que l'arrosage des gazons, le lavage des véhicules et des

bâtiments est toujours interdit jusqu'à nouvel ordre en raison de l'incendie qui a endommagé dernièrement certains équipements techniques à l'usine de traitement de l'eau.